



requetes en exoneration mais amende deja payé

Par **mag06**, le **11/03/2009** à **17:19**

Bonjour,

Suite a un exces de vitesse, je conduisais la voiture, mais le nom de mon conjoint apparait en premier sur la carte grise.

C'est a lui qu'on va retirer les points. Si il fait une requete en exoneration en me denoncant, on va recevoir une autre amende a mon nom.

Le probleme est que nous avons deja regler l amende (on a oublié de fournir la requete en exoneration avec).

Comment prouver que nous avons deja payer ?

Merci d avance,

Mag06

Par **razor2**, le **11/03/2009** à **20:42**

Amende payée, fin de l'action publique, votre mari va perdre le ou les points, pas la peine de renvoyer le formulaire de requête en exonération, ça ne servira à rien si ce n'est à semer le bordel au niveau du Ministère Public et à prendre le risque de recevoir une autre amende à votre nom...